



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 28 mars 2006

## Agenda

### Lundi 3 avril

- 11h : Réunion du groupe de travail sur « la nationalité », salon Dupont-Sommer.
- 11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.
- 15h : **Jean TULARD**, membre de l'Académie : « *La justice au cinéma* », grande salle des séances.
- 18h : Cérémonie de remise du Prix 2005 de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, grande salle des séances, suivie d'un cocktail.

### Lundi 24 avril

- 15h : **Yves REPIQUET**, bâtonnier de l'Ordre des avocats : « *L'avocat de demain* ».
- 17h : réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

### Lundi 15 mai

- 10h : Bicentenaire du Code de procédure civile, salle Hugot.
- 12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.
- 15h : **Elisabeth ZOLLER**, professeur de droit à l'Université Paris II : « *La place de la justice dans la société américaine* ».

### Lundi 22 mai

- 15h : **Renaud DENOIX de SAINT-MARC**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Leprette* », grande salle des séances.

### Lundi 29 mai

- 15h : **Jean-Charles ASSELAIN**, correspondant de l'Académie : « *Les métamorphoses du budget de la Justice* ».

### Lundi 12 juin

- 11h : Réunion du groupe de travail sur « la nationalité », salon Dupont-Sommer.
- 11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.
- 15h : Communication de M. **Pascal CLÉMENT**, Garde des Sceaux.

### Lundi 19 juin

- 15h : **Jean-Pierre BERTHET**, Président d'honneur de l'Association de la Presse judiciaire : « *Justice et médias* ».

## Séance du lundi 27 mars

Après adoption du procès verbal de la séance du lundi 20 mars, M. le Président **André Damien** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

M. **François Gibault**, avocat à la Cour de Paris, a fait une communication sur le thème « *L'expertise en matière pénale et les droits de la défense* ».

Après avoir brièvement retracé les origines de l'expertise en matière judiciaire, le communicant s'est demandé « s'il n'existe pas aujourd'hui un abus du recours à l'expertise, l'abus résidant aussi dans le fait que les rapports des experts ont acquis valeur de preuve. » Or, « bien souvent, les erreurs judiciaires ne sont pas tant le fait de magistrats que d'experts ou du moins de magistrats qui ont été trompés par des experts », a-t-il déclaré en rappelant le rôle des experts dans les affaires Dreyfus, Marie Bénéard et d'Outreau.

Il a ensuite déploré que « dans la pratique, ce sont les mêmes experts qui sont désignés par les mêmes juges. Il se crée ainsi, consciemment ou inconsciemment, entre le juge et l'expert, des liens intellectuels, mais aussi des liens économiques. » En outre, « si le mode de désignation des experts est critiquable, sa manière de procéder l'est encore plus. En matière pénale, l'expert travaille seul et sans aucun respect de la règle du contradictoire, et donc sans respect des droits de la défense. »

Aussi a-t-il prôné, d'une part, un nouveau mode de désignation des experts, d'autre part, l'inscription d'un « droit à la contre-expertise, en toute matière, dès lors qu'elle est demandée par une partie. »

A l'issue de sa communication, il a répondu aux questions posées par MM. **Gérald Antoine**, **Alain Plantey**, **Bernard Bourgeois**, **Jacques Boré**, **Yvon Gattaz**, **Henri Amouroux**, **Jacques de Larosière** et par M. le Président **André Damien**.

§ >

## Ils en ont parlé...

**Michel Crozier** : « Outreau, la justice et le Parlement », *Le Monde*, mercredi 22 mars. « L'attitude de certains membres de la commission parlementaire à l'égard du juge Burgaud a pu apparaître à certains comme de l'acharnement et le mode comparution du juge comme une sorte de lynchage juridique. Mais les réactions indignées des magistrats [...] paraissent à leur tour des réflexes traditionnels de défense corporative. [...] Les lois de procédure pénale ne sont pas faites par les juges, mais par le Parlement. Il est normal que les parlementaires créent une commission d'enquête pour être éclairés sur un dysfonctionnement grave du système judiciaire qu'ils vont avoir à réformer. [...] La justice est rendue au nom du peuple français, le peuple français est en droit de demander des comptes et d'exiger des réformes. Seul le pouvoir législatif en France peut le faire. »

§ >

## L'âge de raison

*Née le 22 mars 1999,  
la Lettre d'information de l'Académie vient,  
avec ce 270<sup>e</sup> numéro,  
d'entrer dans sa huitième année.*

### *Nouveautés sur le site de l'Académie ([www.asmp.fr](http://www.asmp.fr))*

- Communication de M. **François Gibault** sur le thème « *L'expertise en matière pénale et les droits de la défense* », le lundi 27 mars (enregistrement vidéo sur « [www.asmp-video.fr](http://www.asmp-video.fr) »).
- **Jean-Marie Zemb** : « Peut-on déterminer des quanta de sens ? », conférence prononcée le jeudi 26 janvier au Palais de l'Institut, dans le cadre du colloque international « La linguistique de Bernard Pottier – Bilan, critiques, perspectives ».
- Notice sur la vie et les travaux de **Raymond Aron** par le Père **Bruckberger** », lue dans la séance du mardi 3 novembre 1987, et « Notice sur la vie et les travaux du Révérend-Père **Raymond-Léopold Bruckberger**, par **Jean-Marie Zemb** », lue dans la séance du mardi 2 mai 2000.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Jean-François Burgelin** sur le thème « *L'indépendance de la Justice* », le lundi 20 mars.

### *Dans la presse*

- **Thierry de Montbrial** : « En Irak, la guerre civile n'est pas loin », *Challenges International*, jeudi 23 mars. « Nous n'en sommes pas encore dans une situation de guerre civile, mais nous n'en sommes pas loin. Si les Américains se retiraient aujourd'hui, là, on risquerait une vraie guerre civile et une implication des pays de la région, notamment de la Turquie. [...] Entre 15 et 20 % des ressources liées aux projets de reconstruction sont en fait utilisées pour financer la sécurité. La moitié de la population n'a pas accès à l'eau courante ; un Irakien sur quatre vit sous le seuil de pauvreté. [...] Si les Américains ont cru que les Iraniens allaient rester neutres, ils ont commis une erreur magistrale. En réalité, les deux guerres de 1991 et de 2003 ont renforcé l'influence iranienne. »

### *Sur les ondes*

- M **Renaud Denoix de Saint-Marc** a dénoncé l'inflation législative sur *RTL*, le mercredi 15 mars, déclarant notamment que « la France avait en 2000 environ 9 000 lois et quelque 120 000 décrets et elle ajoute chaque année environ 80 lois et 1500 décrets. Cette inflation crée une insécurité juridique, une grande incertitude sur le droit applicable. [...] Il faut que les gouvernements réfléchissent davantage avant de légiférer. »
- M. **Raymond Barre** a accordé à *FR3* une interview sur l'année 1978. Celle-ci a été diffusée le samedi 25 mars à 17h. Le mercredi 22 mars, il était l'invité de Franz-Olivier Giesbert dans le cadre de l'émission *Culture et dépendances* sur *FR3* ; pour répondre à la question « Où en sera la France dans vingt ans ? ».
- M. **Thierry de Montbrial** a été l'invité du *Club de la Presse Arabe*, le lundi 27 mars. Il a donné une conférence sur « Les pays du Golfe, trois ans après la guerre en Irak : enjeux et perspectives. »

### *En bref*

- A l'invitation du Roi **Abdallah**, M. **Thierry de Montbrial** a effectué une visite d'une semaine (du 10 au 18 mars) en Arabie Saoudite. Il a eu, notamment, un long entretien avec le Roi ainsi qu'avec le **Prince Salman**, Gouverneur de Riyadh, et le **Prince Saud Al Faisal**, Ministre des affaires étrangères. Il a également donné plusieurs conférences à Riyadh ainsi qu'à Bahrein.
- Le mercredi 22 mars se sont déroulés au Sénat, sous la présidence de M. **Yvon Gattaz**, en présence de M. **Renaud Dutreil**, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, et de M. **Thierry Breton**, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, représentant officiellement M. le Président de la République, les « Entretiens d'ASMEP » sur le thème « Des entreprises patrimoniales à fort potentiel de croissance – Une nouvelle croissance pour de nouveaux emplois ». A l'issue de la journée, Mme **Laurence Parisot**, présidente du Medef a remis aux lauréats les Grands Prix de l'Entreprise patrimoniale.
- M. **Emmanuel Le Roy Ladurie** a été élu Membre correspondant de l'Académie du Japon. (日本学士院 *Nihon Gakushuin*). Il rejoint ainsi le cénacle des dix *Honorary Members*, parmi lesquels on compte deux autres Français, l'historien et sinologue **Jacques Gernet** ainsi que le constitutionnaliste **Jacques Robert**.

### *A écouter cette semaine sur Canal Académie*

*Programme communiqué par Canal Académie et disponible sur « [www.canalacademie.com](http://www.canalacademie.com) »*

- *En séance* : « L'indépendance de la justice » par Jean-François Burgelin.
- *En colloque* : « Les dictionnaires » : intervention de M. Gabriel de Broglie, de l'Académie française, au colloque de l'AMOPA.
- *Au fil des pages* : « Histoire d'une mondialisation : l'empire ibérique » (ouvrage de Serge Gruzinski) ; « Le Bibliologue : un langage simplifié » par Bertrand Galimard Flavigny ; Michel Zink : « roman et poésie au Moyen Age, la foi et le Graal ».
- *Un jour dans l'histoire* : « Pour en finir avec Vichy, les racines des passions » (2<sup>e</sup> partie) par M. Henri Amouroux.
- *Carrefour des arts* : « L'Art Nouveau : Ashbee » avec Brigitte Ducouso-Mao.
- *Eclairage* : Dix questions à la science avec Edouard Brézin, président de l'Académie des Sciences, et « Les eaux continentales, les ressources en eau en France et dans le monde » avec Ghislain de Marsily, de l'Académie des Sciences ; Jacques de Larosière à propos du rapport Pébereau sur la dette publique.
- *Point de mire* : « Le prix Louis Cros avec Jean Auba », correspondant de l'Institut.
- *Coupole* : Réception de Claude Parent à l'Académie des Beaux-Arts.